



REGLEMENT INTERIEUR PETITS BOLIDES

Article 1 :

Le club de RENNES Paul Bert Echecs organise le 10° GRAND PRIX DES PETITS BOLIDES.

Tournois internes et homologués FFE, ouverts aux jeunes nés après le 31/12/1999 sans condition de Elo.

Des invitations à des jeunes joueurs licenciés extérieurs au club de RENNES Paul Bert Echecs seront faites ponctuellement à l'initiative de l'organisation.

7 tournois organisés du 03/10/2015 au 02/04/2016.

Article 2 :

Les règles du Jeu sont celles actuellement en vigueur à la FIDE à l'exception de la règle sur le 1° coup illégal, la partie est perdue au 3° coup illégal joué.

3 types de tournois sont organisés.

Nouveauté 2015-2016 - Les « Minis Bolides »: Les appariements se font au Système Suisse intégral.

Les « Petits Bolides »: Les appariements se font au Système Suisse intégral.

Les « Bolides »: Les appariements se font au Système Suisse intégral.

Article 3 :

Cadence : 0h12mn + 3s/cp.

Nombre de rondes : 5

Les parties seront comptabilisées pour les classements Elo Rapide du mois de mars et de septembre 2016.

Article 4 :

Inscriptions et Vérification des licences : le jour des tournois de 9h40 à 9h55.

Pour les inscriptions après 9h55, les joueurs seront appariés à partie de la 2° ronde.

Date et heure des rondes 1 des différents tournois

Minis Bolides T1 : 03/10/2015 à 10h00 - Homologation FFE n°35154

Petits Bolides T1 : 03/10/2015 à 10h00 - Homologation FFE n°35149

Bolides T1 : 03/10/2015 à 10h00 - Homologation FFE n°35144

Minis Bolides T2 : 14/11/2015 à 10h00 - Homologation FFE n°35155

Petits Bolides T2 : 14/11/2015 à 10h00 - Homologation FFE n°35150

Bolides T2 : 14/11/2015 à 10h00 - Homologation FFE n°35145

Minis Bolides T3 : 05/12/2015 à 10h00 - Homologation FFE n°35156

Petits Bolides T3 : 05/12/2015 à 10h00 - Homologation FFE n°35151

Bolides T3 : 05/12/2015 à 10h00 - Homologation FFE n°35146

Minis Bolides T4 : 09/01/2016 à 10h00 - Homologation FFE (en attente)

Petits Bolides T4 : 09/01/2016 à 10h00 - Homologation FFE n°35152

Bolides T4 : 09/01/2016 à 10h00 - Homologation FFE n°35147

Minis Bolides T5 : 30/01/2016 à 10h00 - Homologation FFE (en attente)

Petits Bolides T5 : 30/01/2016 à 10h00 - Homologation FFE n°35153

Bolides T5 : 30/01/2016 à 10h00 - Homologation FFE n°35148

Minis Bolides T6: 12/03/2016 à 10h00 - Homologation FFE (en attente)
Petits Bolides T6 : 12/03/2016 à 10h00 - Homologation FFE (en attente)
Bolides T6 : 12/03/2016 à 10h00 - Homologation FFE (en attente)
Minis Bolides T7 : 02/04/2016 à 10h00 - Homologation FFE (en attente)
Petits Bolides T7 : 02/04/2016 à 10h00 - Homologation FFE (en attente)
Bolides T7 : 02/04/2016 à 10h00 - Homologation FFE (en attente)
Affichage des résultats et des classements les jours mêmes des tournois sur le site internet du club : <http://www.rennespaulbert-echecs.fr/>
Remise de prix les jours des tournois.

Article 5 :

Droits d'inscriptions : Gratuité pour tous les joueurs.

Les invitations aux tournois dénommés « Bolides » se font suivant les résultats obtenus lors des tournois précédents.

Pour le 1^o tournoi « Bolides » de la saison, sont retenus par ordre de classement, les 6 meilleurs joueurs au Grand Prix des « Petits Bolides » 2014-2015 et les 4 meilleurs joueurs au classement Elo Rapide au 1^o septembre 2015.

Pour les dates suivantes, les 3 derniers du tournoi « Bolides » précédent sont remplacés par les 3 premiers du tournoi « Petits Bolides » précédent.

Pour atteindre, le nombre de 10 joueurs dans le tournoi « Bolides » à chaque date, les meilleurs joueurs au classement Elo Rapide à la date du tournoi complètent ce tournoi.

Le tournoi « Minis Bolides » est réservé aux

- Petits Poussins sans restriction de Elo,
- Poussins et joueurs débutants (licences M ou N) classés à moins de 1000 Elo rapide.

Le vainqueur du « Minis Bolides » est définitivement qualifié aux « Petits Bolides » suivants, il n'y a pas de descentes de « Petits Bolides » vers les « Minis Bolides ».

Article 6 :

Prix :

1 - Le jour des tournois (tous)

Au 1^o: 1 médaille d'or

Au 2^o: 1 médaille d'argent

Au 3^o: 1 médaille de bronze

Prix réservé au « Petits Bolides » non cumulables

Au meilleur pupille: 1 médaille

Au meilleur poussin: 1 médaille

Au meilleur petit-poussin: 1 médaille

A la meilleure fille : 1 médaille

Prix spéciaux "encouragements" réservés aux joueurs classés moins de 1000 Elo rapide et aux jeunes joueurs de moins de 10 ans.

Des diplômes "pion d'or", "pion d'argent" et "pion de bronze" seront remis progressivement aux jeunes joueurs lors des différents "minis bolides", suivant les résultats obtenus.

10 points de parties gagnés : Pion d'or

6 points de parties gagnés : Pion d'argent

3 points de parties gagnés : Pion de bronze

2 - Au classement final du Grand Prix

Au 1°: 1 trophée

Au 2°: 1 coupe

Au 3°: 1 coupe

Au 1° pupille : 1 médaille d'or

Au 2° pupille : 1 médaille d'argent

Au 3° pupille : 1 médaille de bronze

Au 1° poussin : 1 médaille d'or

Au 2° poussin : 1 médaille d'argent

Au 3° poussin : 1 médaille de bronze

Au 1° petit poussin : 1 médaille d'or

Au 2° petit poussin : 1 médaille d'argent

Au 3° petit poussin : 1 médaille de bronze

A la 1° féminine : 1 médaille d'or

A la 2° féminine : 1 médaille d'argent

A la 3° féminine : 1 médaille de bronze

Article 7 :

Départage des ex-aequo : Cumulatif - Performance pour les « Bolides » et « Petits Bolides »,
Cumulatif - Buchholz pour les « Minis Bolides ».

Article 8 :

Attribution des points au Grand Prix.

A chaque tournoi, des points seront attribués sur 3 critères :

Points de parties, les points gagnés à un tournoi arrondis par défaut. Les points de parties sont doublés pour les « Bolides ».

Points de performance, 10 points au 1°, 8 points au 2°, 6 points au 3°, 4 points au 4°, 2 points au 5° pour les joueurs des « Bolides », 5 points au 1°, 4 points au 2°, 3 points au 3°, 2 points au 4°, 1 point au 5° pour les joueurs des « Petits Bolides ».

Points d'assiduité, pour participation aux différents tournois, 1 point pour 1 tournoi disputé, 3 points pour 2 tournois, 6 points pour 3 tournois, 10 points pour 4 tournois, 15 points pour 5 tournois, 21 points pour 6 tournois et 28 points pour 7 tournois.

Le classement final du Grand Prix des Petits Bolides sera fait en cumulant les points ainsi obtenus.

Article 9 :

Arbitre Principal : Christian BLEUZEN - AF2

Autres Arbitres : arbitre désigné le cas échéant par l'arbitre principal.

Article 10 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal,
Christian BLEUZEN - AF2

L'Organisateur
Jonathan DEMANGHON

Fait à Rennes le 24 août 2015
(s) BLEUZEN